



Portail de cyberadministration AFC SuisseTax

# Le décompte TVA électronique en 4 étapes pour les nouveaux utilisateurs

Bienvenue dans le portail de cyberadministration AFC Suisse Tax !

Le bref mode d'emploi que vous avez sous les yeux vous apporte les informations nécessaires lors de la première utilisation du portail de cyberadministration AFC Suisse Tax. Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou souhaitez faire une remarque, n'hésitez pas à vous adresser à l'équipe du centre de services de la cyberadministration de l'AFC.



Edition du 1.9.2015

# La déclaration électronique en 4 étapes: comment y arriver ?

1. **Profil personnel d'utilisateur:** Cliquez sur le lien <https://www.gate.estv.admin.ch/suissetax/obs> et enregistrez votre profil personnel (cela se fait une fois pour toutes).

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Administration fédérale des contributions AFC

De | Fr | It | En

**Bienvenue dans l'Administration des utilisateurs EIAM**

Si vous avez également enregistré un numéro de téléphone portable supplémentaire, un code, que vous devrez saisir pour terminer l'authentification, vous sera encore transmis par SMS.

Si vous n'êtes pas encore enregistré, cliquez sur le bouton "Enregistrer un utilisateur".

ID de l'utilisateur

Mot de passe

Envoyer Enregistrer un utilisateur Annuler

▶ Mot de passe oublié ou accès bloqué ?  
▶ Dupliqué votre ID d'utilisateur ?

2. **Activation de la procuration:** Afin que le décompte TVA puisse être déposé électroniquement, il est nécessaire, pour des raisons de protection des données, d'activer (en cliquant sur l'onglet «Activation») une procuration pour l'entreprise concernée (cela vaut également pour les raisons individuelles pour lesquelles le décompte est envoyé directement par le propriétaire). Si vous vous occupez de plusieurs mandats (par ex. en qualité de fiduciaire), vous pouvez activer toutes les procurations requises par votre profil (unique) d'utilisateur (voir ch. 1).

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

ESTV SuisseTax

Taxe sur la valeur ajoutée Impôt anticipé Activation

Information

Les informations suivantes sont à votre disposition:

- Etablir le décompte de la TVA en ligne
- Autres services en ligne concernant la TVA
- Remboursement en ligne de l'IA
- Autres services en ligne en matière d'impôt anticipé

Contact

Notre centre de services se tient à votre disposition pour répondre aux questions concernant AFC SuisseTax:

Administration fédérale des contributions  
Centre de services de la cyberadministration  
3003 Berne  
Téléphone: +41 58 464 54 01  
+41 58 464 54 01 +41 58 464 54 01

Suivant

Vous trouverez un formulaire de contact dans l'espace dédié à la TVA et un formulaire de contact dans l'espace dédié à l'impôt anticipé.

3. **Signature de la procuration:** L'AFC enverra le formulaire relatif à la procuration par courrier postal au siège de l'entreprise concernée. Après vérification de la procuration dûment signée par le signataire autorisé, l'AFC activera la procuration.
4. **Activation de la procuration:** Vous serez informé par message électronique lorsque la procuration aura été activée.